

Saint-Égrève

le journal

N° 267
MAI 2020



SE LAVER LES MAINS SOUVENT



**ÉVITER DE SE TOUCHER LES YEUX
LE NEZ ET LA BOUCHE**



TOUSSER ET ÉTERNUER DANS SON MOUCHOIR



NE PAS ÉCHANGER D'OBJETS AVEC LES AUTRES



ÉVITER LES CONTACTS



UTILISER DES MOUCHOIRS JETABLES

SORTIE DE CONFINEMENT

Gardons les bons réflexes

Service d'aide et de soins à domicile du canton de Saint-Egrève



Accompagner à Domicile
pour préserver l'autonomie



Aide
à domicile

Soins infirmiers
à domicile

Service
prévention

Equipe
Spécialisée Alzheimer

Télé
Assistance

Depuis 1955 partenaire des CCAS, du Département et de l'Agence Régionale de Santé

Info services : ADPA à Saint-Egrève - 2, rue Adolpe Muguet - 04 76 40 05 58

Nous recrutons ! envoyez CV à recrutement@adpa38.fr ou www.adpa38.fr



Sud Isère TéléAlarme
Votre service de téléassistance 24/24



Gremeret
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET
Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. 06 73 49 58 26

remi.gremeret@hotmail.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement
paysager
...

-10%
sur présentation
de ce journal



ECRAM

Le savoir-faire artisanal



RGE

Vitrage isolant Rénovation
Menuiserie PVC, ALU et BOIS
Fermeture de balcons - Volets roulants
Dépannage rapide à domicile

DEVIS
GRATUIT

Tél. 04 76 75 46 88

29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève - Fax 04 76 75 67 08



40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL

04 76 56 07 22

www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS

Société Nouvelle de Travaux Publics

CARROSSERIE de la PRIOLA



Tous travaux
de carrosserie

Grands, moyens
et petits travaux - Marbre
Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70

1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève

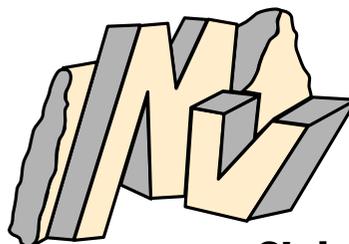


Plats à emporter - Viande Halal

Ouvert midi et soir du lundi au samedi

Tél. 09 54 06 67 34 • 06 15 34 37 35

40 avenue Général de Gaulle - 38120 Saint-Egrève
Tram E - Arrêt : La Pinea - St Robert



MARBRERIE
DE LA VENCE

Christian JEAN

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046

Sortie progressive de confinement à partir du 11 mai

CE QU'IL FAUT RETENIR

SORTIES

- Pas de restriction dans le temps
- Limitées à 100 km autour du domicile
- Plus besoin d'attestation dérogatoire (sauf pour les déplacements de plus de 100 km)

MASQUES

- Distribution échelonnée de deux masques lavables à tous les Saint-Égrévois à compter du 13 mai et jusqu'à début juin (en porte à porte pour les personnes les plus fragiles puis par envoi postal pour le reste de la population)
- En savoir + page 12 ou sur bit.ly/3bfWwXz
- Port du masque obligatoire dans les transports en commun
- Port du masque fortement recommandé dans les commerces et les lieux publics

ESPACES PUBLICS ET SPORTIFS

- Réouverture au public des parcs de la ville
- Maintien des interdictions pour les jeux pour enfants et aires de fitness des parcs, compte-tenu de l'impossibilité de les désinfecter après chaque utilisation
- Maintien des fermetures pour les espaces sportifs couverts (boulodrome, piscine, tennis...) et les aires sportives de plein air (terrains, plateaux sportifs, piste d'athlétisme...) pour éviter la pratique sportive collective
- À noter : ces mesures peuvent faire l'objet d'évolutions au cas par cas

COMMERCES

- Ouverture de l'ensemble des marchés saint-égrévois : mardi et vendredi à Prédieu, mercredi et samedi à La Monta et jeudi à Camet.
- À noter : seuls les commerçants alimentaires seront présents dans un premier temps et une distance de cinq mètres devra être tenue entre chaque étal.
- Réouverture de la plupart des commerces à quelques exceptions spécifiées par le gouvernement (bars, restaurants et salles de sport principalement)
- À noter : la Ville a proposé aux commerçants de publier leurs horaires et mesures préventives sur son site, retrouvez leurs réponses en ligne. Certains restaurateurs proposent également de la vente à emporter ou en livraison.

SERVICES PUBLICS

- Ouverture de la mairie aux horaires habituels
- Ouverture de la déchèterie sur rendez-vous uniquement
- En savoir plus : grenoblealpesmetropole.fr

Retrouvez toutes ces informations en détail sur saint-egreve.fr

CULTURE

- Fermeture de La Vence Scène (cinéma et spectacle) jusqu'à nouvel ordre
- Annulation des spectacles jusqu'à la fin de saison
- Fermeture de la bibliothèque au public, cependant un système de prêt de livre est en phase d'organisation
- En savoir + page 19
- Annulation des expositions jusqu'à la fin de saison
- Annulation des événements grand public dans un premier temps.
- Maintien des cours à distance de L'Unisson
- En savoir + page 18

VIE SOCIALE

- Interdiction des rassemblements de plus de dix personnes
- Maintien des gestes barrière et des distances physiques

ENFANCE / JEUNESSE

- Réouverture des crèches à compter du 12 mai avec un effectif maximum de 10 enfants par établissement
- Réouverture des écoles saint-égrévoises les lundis, mardis, jeudis et vendredis à compter du 14 mai pour les CMI et CM2 et du 18 mai pour les grandes sections de maternelle, CP, CE1 et CE2 avec des effectifs réduits
- À noter : Le temps scolaire est organisé le matin et la ville prendra en charge l'accueil des enfants présents de 12h à 17h30
- Réouverture de l'accueil jeunes au Patio, sous certaines conditions à compter du 19 mai

n° 267

Dépôt légal : mai 2020
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Égrève,
04 76 56 53 72
Journal municipal de la Ville de Saint-Égrève tiré à 8 900
exemplaires sur papier PEFC avec encres végétales
Directeur de Publication : Véronique Jaubert
Rédactrice en chef : Amandine Venet
Rédaction : Amandine Venet, Bruno Gimmig,
Secrétariat de rédaction : Stéphanie Dellasanta
Secrétariat : Elodie Durand
Maquette : service communication
Crédit photos : Adobe stock
Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères
Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



Objectif : protéger les enfants



Pendant et après le confinement, les enfants poursuivent leurs cours à la maison et parfois en visio-conférence

L'annonce du confinement général et de la fermeture des crèches, des écoles et des collèges pour la quasi totalité de la population a été bien évidemment suivie des faits à Saint-Égrève. Toutefois, quelques exceptions à la règle ont été mises en place pour les enfants des personnels soignants dans un premier temps, puis pour ceux des membres des forces de l'ordre. Ainsi, puisque les groupes scolaires du Pont de Vence, de Prédieu et de La Monta continuaient à recevoir quelques enfants, la Ville y a maintenu l'accueil périscolaire. "Entre douze et quinze enfants étaient concernés sur la commune", explique-t-on au service scolaire. "Chaque animateur du périscolaire, intervenant auprès des enfants, a été sensibilisé afin d'adapter ses activités pour qu'elles

soient en adéquation avec les règles sanitaires en usage." En outre, ce sont les agents du périscolaire eux-mêmes qui désinfectaient les locaux et le matériel qu'ils utilisaient. Cela a permis de redéployer le personnel d'entretien vers la désinfection de l'hôtel de ville, des équipements de la police municipale et de l'aide alimentaire à la MSF. Dans les crèches, un tel dispositif d'urgence a aussi été mis en place. Corinne Maron, responsable de la direction vie sociale et solidarité, indique que les demandes de prise en charge ne concernaient qu'une demi douzaine d'enfants au maximum sur la commune. Ainsi, seul l'accueil de la crèche de la gare a fonctionné tout au long de la période du confinement total (voir ci-dessous). ■

CRÈCHE FAMILIALE : la structure d'accueil petite enfance à domicile est pour sa part restée ouverte en respect des consignes gouvernementales tout au long de la période de confinement total

Zoom : la crèche de la Gare

Presque tous les équipements d'accueil petite enfance de la ville ont été fermés le 16 mars. Presque car pour les enfants des personnels soignants et ceux des forces de l'ordre, la crèche de la Gare a continué de fonctionner depuis le début du confinement. Les demandes de prise en charge ne concernant qu'environ cinq enfants au maximum sur la commune, un à deux agents plus une directrice de crèche étaient mobilisés au quotidien. Ces personnels se sont succédés tout au long des dernières semaines pour assurer la sécurité sanitaire des tout-petits et la leur. ■



Préparation à la sortie progressive de confinement

Fin avril début mai, alors que l'ambiance générale est aux vacances scolaires confinées, les services de la commune sont sur le pied de guerre. En effet, la période est mise à profit pour préparer le déconfinement partiel du 11 mai et le retour dans les écoles. Pour ce faire, une large part des personnels municipaux s'affaire à l'entretien des locaux des crèches et des groupes scolaires de la commune. L'objectif est notamment de les modifier en apportant des solutions pérennes pour faciliter ici, comme dans tous les lieux publics, les gestes barrière. Cela passe par la multiplication des distributeurs de savon et de gel hydroalcoolique, ou le



réaménagement des salles de classe et du périscolaire pour pouvoir y organiser des activités en respectant la règle de distanciation qui ne pourra être mise en place qu'à la condition de réduire les effectifs dans chaque équipement. Pour les crèches, la réouverture est aussi contrainte par les directives de la Caf et de la PMI qui limitent la fréquentation des établissements d'accueil des jeunes enfants à dix maximum, ce qui offrirait une capacité totale d'accueil de 60 enfants sur l'ensemble de la commune. ■

SORTIE DE CONFINEMENT : pour préparer le retour des enfants, les 6 et 7 mai derniers, les agents de la Ville ont procédé à un nettoyage et une désinfection des locaux scolaires, périscolaires et des restaurants scolaires ainsi que de l'Espace Europe

Service scolaire : gérer à distance !

Le 8 juin prochain, la Ville met à jour ses services internet à destination des parents. En changeant le logiciel d'exploitation de son ancien kiosque famille, elle facilite aux parents l'accès à la consultation de leurs factures scolaires et surtout aux modifications de réservations (ajouts ou annulations) de restauration scolaire et d'accueil périscolaire. En outre, le nouvel espace famille offrira la possibilité de pré-inscrire un enfant à la restauration et aux accueils périscolaires et aussi de réaliser des simulations de tarifs pour ces services à partir

d'un quotient familial. Enfin, c'est aussi le moyen idéal pour communiquer un changement d'adresse, de téléphone ou de mail. "Le système retenu étant évolutif, il ouvre de nombreuses autres possibilités dont la mise en place sera étudiée dans un second temps", explique-t-on au service scolaire de la Ville.

À noter : dans un premier temps, seules les factures liées aux services périscolaires pourront être consultées mais la Ville travaille à ouvrir ce service aux factures liées à la petite enfance, à L'Unisson, au sport... ■



Restauration scolaire et déconfinement

La restauration scolaire dans le respect des gestes barrière est complexe à adapter. De ce fait, la Ville a été contrainte dans un premier temps de demander aux parents de prévoir un panier repas. Le Département, qui produit les repas des restaurants scolaires saint-égrévois, a été sollicité pour préparer des repas froids pouvant être organisés sous forme de pique-nique. Les parents seront informés dès qu'une mise en place sera possible.

Marchés : un cas d'école



Ouverts dans un premier temps, les marchés ont été fermés par décision ministérielle le 24 mars dernier. Toutefois, la Ville a obtenu une dérogation pour maintenir le marché de Marius Camet du jeudi et celui de La Monta du samedi en limitant le nombre de commerçants et en mettant en place des mesures strictes de distanciation physique. Bilan, ces rendez-vous ont permis à de nombreux Saint-Égrévois de s'approvisionner facilement en produits frais. Et si le marché de La Monta du mercredi est rouvert depuis le 6 mai, celui de Fiancey Prédieu recommence à fonctionner dans le respect des consignes sanitaires depuis le 12. Il est toujours nécessaire d'y appliquer les indispensables mesures barrière. ■

Inscriptions périscolaires

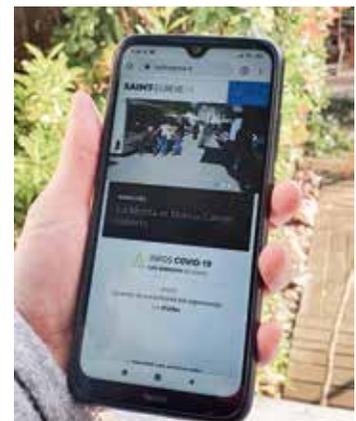
Les inscriptions pour les services d'accueil périscolaire pour la rentrée scolaire 2020/2021 se font du lundi 15 juin au vendredi 3 juillet.

Cette année, grâce aux inscriptions dématérialisées sur le nouvel "espace familles", la Ville évite de mettre en place des permanences dans les écoles et n'en propose qu'en mairie et sur rendez-vous. Ces mesures permettent ainsi de réduire les risques de contamination au coronavirus tout en donnant la possibilité aux personnes sans outil informatique d'inscrire leur enfant.

11 MAI : date annoncée de la réouverture de la plupart des commerces. Dans chaque magasin, des mesures spécifiques seront mises en place pour assurer la sécurité sanitaire de tous ! Le port du masque peut être imposé aux clients par certains commerçants

Des commerces en temps de crise

Malgré le confinement la vie a dû se poursuivre tant bien que mal et les commerces de proximité saint-égrévois ont joué un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de la ville en cette étrange période. Commerces de bouche et pharmacie ont donc été particulièrement réactifs et se sont adaptés en un temps record à la crise sanitaire. Mesures barrière spécifiques, limitation du nombre de clients simultanément présents, services de livraison ou de "drive", adaptation des horaires d'ouverture... ils ont pu continuer à alimenter les Saint-Égrévois dans les meilleures conditions.



Pour les accompagner, la Ville les a notamment aidés à diffuser leurs informations via l'ensemble de ses supports de communication. ■

La Gare, lutte contre les processionnaires

En mars dernier, les agents du centre technique ont été contraints d'abattre trois pins de belle taille dans le parc de la Gare. "Ces arbres étaient malheureusement infestés par des chenilles processionnaires. Malgré les pièges que nous installons, de nombreux nids étaient toujours présents et il nous était impossible de les éliminer", explique Xavier Damboradjian, responsable du secteur des espaces verts qui rappelle que "ces insectes se nourrissent d'aiguilles de pin, ce qui entraîne une défoliation de l'arbre hôte. Dans des cas extrêmes, cela peut conduire à son affaiblissement et favoriser l'apparition d'autres parasites. Dès l'an prochain, ces trois résineux seront remplacés

par autant de feuillus de belle taille qui eux ne sont pas menacés par les chenilles processionnaires". Mais pourquoi abattre les arbres plutôt que de simplement se débarrasser de ces nuisibles? "Ce choix a été motivé par le niveau d'infestation, les méthodes douces (voir ci-dessous NDLR) utilisées à Saint-Égrève n'étaient plus efficaces. La présence de ces chenilles processionnaires représentait une menace sanitaire pour les utilisateurs du parc de la Gare, des jeux voisins et surtout pour les enfants de la crèche. En plus d'être urticants, les poils de ces chenilles peuvent entraîner des conjonctivites sévères voire des problèmes respiratoires s'ils sont inhalés. Il a donc fallu opter pour cette mesure définitive". ■



Un engagement collectif

Les personnes qui ont aussi remarqué la présence de nid de chenilles processionnaires dans les arbres de leur propriété sont invitées à y installer les mêmes pièges que ceux utilisés par le secteur des espaces verts de la commune. Ces dispositifs, simples d'utilisation et peu coûteux, sont disponibles en jardinerie.

Agir contre les nuisibles



200 pièges ont été disposés par la Ville afin d'endiguer la prolifération des chenilles processionnaires dans les arbres de l'espace public. La Métro en fait autant sur les arbres qu'elle gère à Saint-Égrève

Protection du patrimoine arboré de la ville et de la santé des habitants, la lutte contre les nuisibles fait partie des missions du secteur des espaces verts de la commune. Pour ce faire "nous disposons des pièges sur chaque sujet atteint. Ce sont des collerettes remplies de terre et de phéromones placées autour des troncs. Les chenilles qui sortent de leur nid descendent de l'arbre pour s'enterrer avant de se transformer en papillon de nuit. Arrivées dans le piège, elles y sont stockées et nous pouvons ensuite les évacuer pour les détruire. Le cycle de reproduction est ainsi brisé et la population des chenilles régulée. Ces pièges sont des dispositifs doux, c'est-à-dire qu'ils n'utilisent pas de produits phytosanitaires, car depuis l'an dernier la ville est passée en 100 % zéro phyto" rappelle Xavier Damboradjian. ■



Zapping du mois

AVRIL

Jeudi
16

Déchets anarchiques

Durant le confinement, la Métropole a fermé ses déchèteries. Ainsi, si la plupart des Saint-Égrévois ont conservé chez eux leurs déchets verts et leurs encombrants, certains se sont contentés de s'en débarrasser sur la voie publique (un acte passible d'amende allant jusqu'à 1500 €). Pour pallier ces incivilités, la Ville a multiplié ses tournées de ramassage des encombrants. Pour mémoire, la déchèterie de Saint-Égrève a rouvert sur rendez-vous (grenoblealpesmetropole.fr) le 29 avril.

NOURRISSAGE : il est interdit de nourrir les animaux comme les canards ou les pigeons. Cette pratique entraînant la prolifération de nuisibles est sanctionnée.

La chasse au tigre est ouverte !

Le moustique tigre n'est pas confiné. Pire que cela : à l'approche des beaux jours il entre dans sa période active. Sachant que cinq ou six jours suffisent à cette plaie ailée pour effectuer un cycle complet de l'œuf à la forme adulte, les mois qui viennent risquent de voir se succéder un bon nombre de générations de ces nuisibles. Pour éviter leur prolifération, en avril, la Ville et l'Entente interdépartementale de démoustication Rhône-Alpes, l'Eirad, ont déjà invité les Saint-Égrévois, bloqués à domicile, à mettre à profit leur temps libre pour partir à la chasse au moustique tigre. Et cette invitation à repérer et détruire systématiquement chaque site susceptible de permettre à *aedes albopictus* de se multiplier est toujours valable ! "Comme tous les moustiques, le tigre passe une grande partie de son existence dans l'eau. Pour

se reproduire, il recherche des endroits où l'eau stagne comme des petits récipients, des soucoupes, des pieds de parasol... La femelle pond ses œufs à l'intérieur de réceptacles juste au-dessus du niveau d'eau et lorsqu'ils se retrouvent submergés, cela provoque leur éclosion. Pour les éradiquer, il faut donc inspecter son jardin, sa cour, sa terrasse ou son balcon pour y dénicher chaque gîte et micro-gîte et le détruire en l'asséchant ou en le vidant très régulièrement", explique Fabien Scarabelli, qui assure le relais entre la Ville et l'agence de démoustication.

Les particuliers sont invités à se rendre sur le site signalement-moustique.fr pour signaler la présence de ces derniers dans leur quartier. L'Eirad utilise les informations qui y sont déposées pour faire des enquêtes et identifier les quartiers à problème. ■



Nids à moustiques

Les terrasses sur plots, qui retiennent l'eau sous leurs dalles, représentent un gîte idéal pour le développement larvaire du moustique tigre. Mais les coupelles d'eau, les vieux pneus, les regards d'eaux pluviales, les gouttières bouchées, les arrosoirs, les seaux, les trous dans les arbres... Bref, tout ce qui peut retenir un peu d'eau stagnante est un potentiel nid à moustique qu'il faut assécher pour se protéger.

web+



Traitement des gîtes publics



Selon l'Eirad, les espaces extérieurs privés représentent 80 % des sites de développement des moustiques. L'implication de chaque habitant est donc primordiale pour contenir les nuisances liées au moustique tigre, d'autant plus qu'il n'évolue que dans un rayon de 200 m maximum autour de son site d'émergence. Pour les 20% de gîtes potentiels se trouvant sur les espaces publics, les agents de l'Eirad ont obtenu l'autorisation exceptionnelle pour débiter le traitement des regards en avril dernier en pleine période de confinement. Régulièrement, tout au long du printemps et de l'été, ces derniers vont intervenir sur ces sites pour prévenir de nouvelles générations de moustiques tigres... ■

En savoir + : eid-rhonealpes.com

Espaces verts entretenus

Bien qu'interdits d'accès depuis le 20 mars dernier, les parcs et espaces verts de la ville ont fait l'objet d'un entretien à minima par les personnels municipaux. Des opérations de fauchage et de tonte des pelouses ont été menées afin de préparer la reprise de l'activité dans des conditions normales. En effet, si aucune intervention des services municipaux n'avait été programmée, l'herbe aurait pu atteindre entre 50 et 70 cm à la fin du confinement ce qui aurait entraîné de grandes difficultés pour remettre ces espaces en service. De son côté le service de propreté urbaine de la Ville a poursuivi le ramassage des poubelles sur la voie publique à raison d'une fois par semaine. ■



Le CCAS au cœur des solidarités locales...

Dès le début du confinement, le CCAS a mobilisé ses ressources pour venir en aide aux Saint-Égrévois. Portage de repas, évaluation pour l'obtention de l'APA, gestion du suivi social pour les solidarités avec la Maison du Lac, demandes de logement ou encore services d'urgence comme les demandes de secours, les chèques alimentaires... Tout au long de la crise sanitaire, le CCAS a assuré l'ensemble de ses missions... et d'autres plus circonstancielles ! En effet, "dès le début de cet épisode sans précédent nous avons reçu de nombreux appels d'associations et d'entreprises pour nous proposer des services spéciaux", rappelle Corinne Maron, responsable de la direction vie sociale et solidarité, qui indique que depuis mars, la solidarité locale tourne à plein régime. "Le CCAS s'est efforcé de coordonner au mieux ces initiatives". L'idée est de recenser à la fois les personnes susceptibles d'apporter leur aide mais également celles



La MSF tenait des permanences pour la distribution de kits de fabrication et le dépôt de masques, confectionnés par les volontaires à destination des personnes les plus fragiles (voir aussi page 12)

qui ont besoin d'aide. "Nous avons mis en place un fichier pour mettre en relation les bonnes volontés. Les personnes volontaires ont été sollicitées pour faire les courses de Saint-Égrévois confinés pour différentes raisons.

La Ville a fait le choix de garder le contact avec ses citoyens plutôt qu'une plateforme anonyme, car il nous a semblé essentiel d'être au cœur de la solidarité locale afin de proposer la réponse la plus adaptée à chaque situation". Un

dispositif qui a permis d'éviter à certaines personnes en difficulté de sortir, ou tout simplement de garder un lien avec elles en prenant régulièrement des nouvelles grâce au registre "confinement". ■

REGISTRE CONFINEMENT : à l'instar du registre canicule, la Ville et son CCAS ont proposé aux Saint-Égrévois en ressentant le besoin de s'inscrire sur un registre "confinement" afin de bénéficier d'un suivi personnalisé

Papiers d'identité

Depuis la sortie de confinement, il est à nouveau possible de venir retirer les cartes d'identité renouvelées juste avant le 17 mars dernier et de prendre rendez-vous en mairie pour les refaire. La prise de rendez-vous pour les passeports est pour sa part fermée jusqu'à nouvel ordre excepté pour un motif impérieux familial ou professionnel, ainsi que dans le cadre des missions humanitaires (sur justificatif obligatoirement). Dans ce cas, il faut contacter le 04 76 56 53 01 pour établir un rendez-vous.

En savoir + : www.saint-egreve.fr/mes-demarches/etat-civil/carte-nationale-didentite-380.html

METROPOLE : achat de masques pour les communes, mesures d'urgence pour soutenir les acteurs économiques... Les élus métropolitains se sont réunis le 29 avril dernier pour un conseil de lutte contre les effets du coronavirus

Zapping du mois

MAI
Vendredi
8



Devoir de mémoire

Malgré les mesures liées au confinement, les cérémonies du 26 avril et du 8 mai se sont déroulées en tout petit comité. Mais malgré l'absence de public, élus et représentants des autorités civiles et militaires ainsi que des anciens combattants ont tenu à s'acquitter de leur devoir de mémoire !

Des chantiers retardés

Coronavirus oblige, l'ensemble des chantiers sur Saint-Égrève a subi un coup d'arrêt le 17 mars dernier. Toutefois, et sans attendre le déconfinement partiel du 11 mai, certains travaux ont pu reprendre de manière anticipée en appliquant bien évidemment des mesures drastiques de sécurité sanitaire. C'est le chantier de requalification énergétique et fonctionnelle du groupe scolaire Barnave qui, le premier, a repris fin avril et a ensuite été suivi par celui de la piscine intercommunale début mai. Dans le courant du mois, ce devrait être au tour de la création de nouvelles salles d'archives à l'hôtel de ville et de la rénovation des locaux de Planfay d'être relancés. "Attention, ces chantiers reprennent au ralenti, dans le cadre des préconisations du guide édité



par l'OPPBT*²", précise-t-on au bureau d'études de Saint-Égrève. "Sur place, pour respecter les mesures de distanciation sociale nécessaires des effectifs, une sectorisation est mise en place sur chaque chantier et des interdictions de toutes formes de

co-activités sont imposées". Des mesures qui, strictement appliquées, vont inévitablement rallonger les délais de livraison de ces projets. À noter : pour les futurs chantiers, les consultations actuellement en cours ont été

rallongées et les travaux ne débuteront qu'une fois ceux qui ont repris sur la commune soient relancés et stabilisés, et ce dans le cadre d'un déconfinement général avancé. ■

* Organisme professionnel de prévention des bâtiments et travaux publics

VIDÉOPROTECTION : opérationnel à 80 %, le dispositif de vidéoprotection sera finalisé par des travaux qui reprennent en mai

SIMPLE : la priorité de reprise est donnée aux chantiers "simples" (peu d'intervenants) et à ceux qui étaient en cours d'achèvement

Aménagements sanitaires



Pour permettre une sortie progressive du confinement dans des conditions sanitaires optimales, les agents ont procédé à un grand ménage et à quelques aménagements des locaux recevant du public. Ainsi, ils ont réaménagé l'accueil de l'hôtel de ville ou encore mis en place des distributeurs de savon et de gel hydroalcoolique, voire des vitres en plexiglass pour protéger les accueils physiques. Pour mémoire, depuis le 17 mars, les agents de la Ville ont nettoyé en profondeur les équipements municipaux en se concentrant sur les espaces ouverts au public. ■

Refaire les jeux



Juste avant le confinement, la Ville a changé les jeux pour enfants du parc de la Gare. Destinée aux 3 à 8 ans, cette aire avait été mise en place en 1999. Composées d'un toboggan et de deux jeux sur ressort, ses structures étaient posées sur "un sol fluide en gravier. Les modules usés et le revêtement compacté et ne répondaient plus aux normes de sécurité actuelles", indique Didier Cheynis du centre technique. Ainsi, après plus de vingt ans de bons et loyaux services, cet équipement est aujourd'hui remplacé à l'identique à une

exception près, "le secteur de l'espace urbain de la Ville, qui a en charge de refaire le sol, le réalise en mulch, c'est-à-dire en copeaux de bois. Cette technique respectueuse de l'environnement assure un meilleur confort et une meilleure sécurité lors des éventuelles chutes des utilisateurs", conclut Didier.

Fermés comme tous les équipements de ce type depuis le 20 mars dernier, les nouveaux jeux restent inaccessibles au public jusqu'à nouvel ordre pour raisons sanitaires. ■



Démocratie locale

Des élections municipales bouleversées

Le coronavirus n'épargne aucun pan de la vie sociale. Ainsi, le déroulement des élections municipales programmées les 15 et 22 mars a été bouleversé. Explications.

Comme prévu par la constitution et la loi électorale, le premier tour des élections municipales, programmé le dimanche 15 mars, s'est déroulé dans le respect des mesures barrières nécessaires à la lutte contre la pandémie de coronavirus.

Lors de ce premier tour, 4 596 Saint-Égrévois se sont rendus aux urnes, ce qui représente une participation de 40,36% des 11 387 électeurs inscrits sur les listes de la commune. À l'issue du dépouillement, c'est la liste "Ensemble pour demain à Saint-Égrève", conduite par Laurent

Amadiou qui s'est placée en tête en obtenant 49,28% des suffrages soit 2 211 voix. Elle est suivie par la liste "Proximité Saint-Égrève", menée par Benjamin Coiffard qui a rassemblé 30,49% des votes exprimés, soit 1 368 voix, et par "Saint-Égrève avec vous naturellement", dirigée par Emmanuel Roux qui a recueilli 20,24% des suffrages soit 908 électeurs.

Report du second tour

Toutefois, dans le contexte de crise liée au coronavirus, la loi sur l'urgence sanitaire a entraîné le report du second

tour des élections municipales. Dans un premier temps, la date du 21 juin a été pressentie par le gouvernement pour organiser ce deuxième tour du scrutin. "La loi qui a été votée par le Parlement le 23 mars a prévu un système dans lequel le 23 mai - pas avant, pas après - nous dirons si le deuxième tour des élections municipales peut se tenir à la fin du mois de juin", a rappelé le chef du gouvernement lors de sa conférence de presse à Matignon. (voir ci-dessous).

Des scénarii variés

En ce qui concerne le report

du second tour des élections municipales dans les villes où, comme à Saint-Égrève, aucune liste n'a été élue au premier tour, plusieurs scénarii restent donc ouverts. Ainsi, le 23 mai, le gouvernement annoncera si oui ou non le second tour se déroulera avant la fin juin ou s'il faudra attendre après l'été pour que le scrutin puisse avoir lieu. Dans ce cas, le premier tour serait annulé et les deux tours se dérouleraient en septembre octobre 2020, voire en mars 2021. ■

MANDATS PROLONGÉS : en attendant la tenue du second tour des élections municipales, les maires et conseillers municipaux de la précédente mandature conservent leur mandat

Le 23 mai pour en savoir plus

Le second tour des municipales, prévu le 22 mars, a été reporté au lendemain du premier tour en raison de la crise du coronavirus. La loi d'urgence du 23 mars dernier indique, dans son article 19, que la date du report doit être fixée en fonction d'un rapport scientifique sur la situation sanitaire. Ce document doit être remis le 23 mai au gouvernement. Ce dernier, après avoir étudié les conclusions des médecins et des chercheurs, s'exprimera pour fixer la date du second tour de ce scrutin.

Affaire à suivre... ■



Urgence sanitaire



La Ville en veille

Pendant le confinement, les services publics ont continué à fonctionner du mieux possible. Mais au fait, comme la Ville s'est elle organisée depuis le 17 mars dernier ?

Comme tout le monde, les agents municipaux ont été mis devant le fait accompli du confinement. Le 17 mars,

Saint-Égrève est rentrée en confinement comme le reste de la France. Toutefois, service public oblige, il était impossible de fermer purement et simplement la mairie et les services publics essentiels ont continué à fonctionner du mieux possible.

Organisation exceptionnelle

Depuis le 19 mars, une cellule de veille regroupant le maire, l'équipe de direction ainsi que les responsables des services concernés par les mesures à mettre en place se réunit

plusieurs fois par semaine, physiquement ou en visio-conférence. Ces rendez-vous réguliers permettent de maintenir un service public minimum et de coordonner les actions municipales avec les directives nationales et les différentes collectivités comme la Région, le Département de l'Isère, la Métropole et le Sivom du Néron. Les leaders des trois listes candidates aux élections municipales, Laurent Amadiou, Benjamin Coiffard et Emmanuel Roux, ont en outre été associés pour faire appliquer les consignes gouvernementales

limitant la propagation du virus.

Mobilisation générale

Car bien sûr, la ville de Saint-Égrève n'est pas la seule collectivité à s'être mobilisée pour assurer ses missions essentielles de service public. Ainsi, à la Métropole, si les chantiers d'aménagement ont été interrompus un temps, le service de collecte des ordures ménagères est resté fonctionnel et la déchèterie de Saint-Égrève a ouvert depuis le 29 avril sur rendez-vous à partir du site Internet de la Métro. ■

DÉCLARATIONS D'IMPÔTS : si les personnes déclarant leur impôt sur le revenu sur support papier doivent envoyer leur déclaration avant la mi-mai, les déclarations internet peuvent se faire jusqu'au 9 juin

Informations essentielles

Depuis le 17 mars, les services municipaux se sont mobilisés pour diffuser le plus largement possible les informations relatives à la situation exceptionnelle que traverse la commune. Informations relatives aux services publics qui fonctionnent ou pas, mais aussi celles concernant les commerces, la vie quotidienne, la solidarité, la vie culturelle et les bons plans pour occuper ses temps libres... Saint-Égrève s'est efforcée de maintenir un lien permanent avec la population. Si les médias numériques ont pour cela été mis à contribution, quatre suppléments hors série ont aussi été distribués durant ce confinement pour diffuser le plus largement ces informations. "Car tout le monde n'a pas forcément accès facilement au web. Mais c'est là que l'on voit la force des réseaux sociaux car même si le site de la Ville fournit une information détaillée et complète, nous avons constaté sur les deux derniers mois une progression de plus de 15% des abonnés à notre page Facebook, alors même qu'elle ne relaie que de manière plus succincte les informations communales. Certains posts relatifs à des sujets sensibles comme l'ouverture des marchés en début de confinement ou la question des masques, ont touché plus de 5000 personnes, ce qui est énorme à l'échelle saint-égrévoise", constate-t-on au service communication de la Ville. ■

- CONFINEMENT FAC**
La Ville vous répond
Vous êtes nombreux à contacter les services municipaux à la recherche d'information. On a donc décidé de répondre à vos questions et d'y répondre le...
- Mesures barrière**
Pour limiter la propagation du Coronavirus COVID-19, les "grands barrières" doivent être mis en œuvre par chacun. En effet, c'est le moyen le plus sûr...
- Confinement : #RestezChezVous**
Depuis le 17 mars 2020, un dispositif de confinement est mis en place sur l'ensemble du territoire français. Les déplacements sont interdits, sauf dans...
- Solidarités locales**
Pour venir en aide aux personnes fragiles (personnes âgées, isolées, en situation de précarité, handicapées), la ville de Saint-Égrève et son CCAS...
- Commerces et marchés**
L'après-midi du 19 mars tous les types de commerces qui peuvent rester ouverts dans le cadre des mesures prises pour lutter contre la propagation du...
- Services publics maintenus**
À l'instar des Français, de nombreux agents municipaux et métropolitains se sont vu confier à leur domicile leur travail, que ce soit en télétravail...
- Réouverture des écoles**
Dans le cadre du plan de sortie de confinement annoncé par le Premier Ministre le 28 avril dernier, et en concertation avec l'inspection académique...
- Le point sur les masques**
Vous êtes nombreux à questionner la ville au sujet des masques, la ville possède-t-elle un stock ? Quelle en faire à disposition des...
- Bons plans confinement**
Pour vous accompagner dans cette période un peu particulière de confinement, les services de la ville ont sélectionné quelques bonnes adresses et...

Prévention

Sortir couvert ?

Avec la fin du confinement total le 11 mai, la question des masques de protection contre le covid-19 occupe l'actualité. Que fait la Ville en la matière ?

Chirurgical à usage unique, FFP2, lavable, AFNOR... La question des masques est prégnante dans l'actualité depuis l'explosion pandémique en France. Quelle est leur utilité? Doivent-ils être obligatoires? La Ville va-t-elle en distribuer? Où s'en procurer?... Les interrogations sont nombreuses et les informations parfois contradictoires.

Des masques pour les services publics

Au niveau local, le stock de la Ville a permis de fournir aux agents les protections nécessaires à leur mission de service public pendant plusieurs

semaines. Dès le 17 mars, Saint-Égrève s'est positionnée sur plusieurs dispositifs de commandes groupées (Métro, Région et AMF) pour obtenir des masques. Début mai, seulement 2000 de ces masques étaient livrés.

Solidarité spontanée

Depuis le début du confinement, des couturières et des associations locales se sont rapprochées du CCAS de la Ville afin de proposer leurs services pour confectionner des masques en tissu. Ces derniers ont ainsi pu être remis aux agents municipaux et aux bénévoles

qui accompagnent notamment les personnes fragiles depuis le début de la crise sanitaire. Pour encourager cette production artisanale amateur la Ville a d'ailleurs publié les patrons du modèle Afnor sur son site afin que chacun puisse s'équiper par ses propres moyens.

Et pour les habitants ?

Sans attendre les modalités gouvernementales relatives à la mise à disposition de chacun de masques réutilisables annoncée le 13 avril par le Président de la République, la Ville a, mi-avril, commandé quelques 16 000 masques réutilisables pour

répondre aux demandes de la population. En parallèle, la Ville a mis à la disposition des bénévoles, des kits pour fabriquer 5000 masques en tissu grand public. Dès le 7 mai, 553 kits de sept masques ont été distribués et 196 Saint-Égrévois se sont mobilisés pour participer à cet élan solidaire qui avait pour objet de pouvoir fournir un premier équipement aux personnes les plus fragiles. ■

À noter : les deux prochaines permanences de distribution de kits pour fabriquer des masques sont programmées les 18 et 20 mai à la MSF.

COMPLÉMENT : considéré comme un "complément" reconnu des gestes barrière, le masque grand public ne les remplace pas ! Lavage de main, pas de contact direct, et distanciation restent donc de mise !

(60° Les masques en tissu Afnor doivent être lavés à 60 degrés en machine après chaque utilisation pendant au moins 30 minutes.

OBLIGATOIRES : depuis le 11 mai, le port des masques est obligatoire dans les transports en commun. Certains magasins peuvent l'imposer à leurs clients.

Une distribution adaptée

Si la distribution des masques n'a pu être faite avant le 11 mai date de sortie de confinement, une distribution ciblée et échelonnée est en cours et devrait se poursuivre jusqu'à début juin. En effet, le 13 mai, des agents de la Ville et de son CCAS, aidés par des élus et des bénévoles ont débuté une distribution en porte à porte auprès des publics en situation de fragilité (personnes de plus de 70 ans, personnes porteuses de handicap, familles dans la précarité) déjà ciblés dans les fichiers du CCAS. Chacun d'entre eux se verra remettre deux masques : un masque

industriel et un masque artisanal. Il s'agit de masques lavables et donc réutilisables. Une notice d'utilisation sera également fournie pour les accompagner dans leur usage. Puis d'ici la fin du mois, dès que les masques "région" et ceux commandés par la Ville seront tous réceptionnés, une distribution à l'ensemble de la population sera planifiée. Il s'agira d'une distribution établie à partir des fichiers de la taxe d'habitation, comme l'autorise la Cnil à titre exceptionnel, afin de définir le nombre d'habitants par foyer en vue de leur donner deux masques réutilisables à chacun. ■





dossier

Témoignages

Mobilisation générale

En temps de crise les bonnes volontés ne tardent jamais à émerger. Envie d'aider les autres, besoin de se sentir utile, notion du service public chevillé au corps... Les raisons pour se mobiliser ne manquent pas. À Saint-Égrève comme ailleurs, nombreux sont ceux qui n'ont pas ménagé leur peine pour que cette période de crise sanitaire se déroule du mieux possible. Professionnels ou bénévoles, portrait de quelques Saint-Égrévois qui se sont spontanément mis au service de leurs concitoyens...

sommaire du dossier

■ page 14
Robert Marc
Jean-Pierre Gremeret

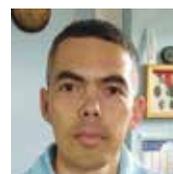


■ page 15
L'Association familiale
L'aide alimentaire continue

■ page 16
Laurent Comte
Claude Benistand

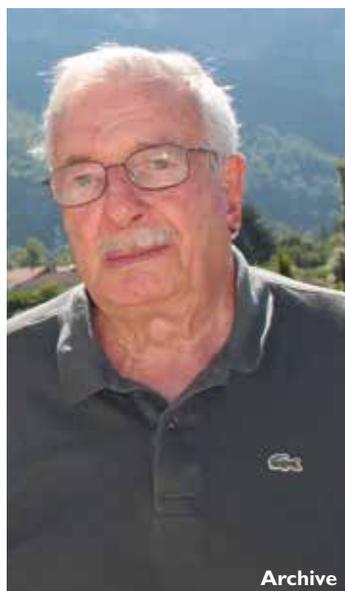


■ page 17
Frédéric Gros
Kevin Blaskewikz



ROBERT MARC

Les Petits frères des pauvres en mode "télésolidarité"



Archive

En lien constant avec le CCAS de la ville, les associations solidaires qui oeuvrent tout au long de l'année dans le cadre de la Maison des solidarités et des

familles ont elles aussi dû adapter leur mode de fonctionnement à la crise du coronavirus. Comme pour tout le monde, le quotidien des Petits frères des pauvres a été littéralement bouleversé par la crise sanitaire et l'instauration du confinement généralisé de la population.

Une situation d'autant plus critique que l'association a pour but d'offrir un peu de compagnie et de chaleur humaine à des personnes qui sont isolées au quotidien. "Dès le début du confinement, il a bien évidemment été nécessaire de faire en sorte que les bénévoles ne se rendent plus physiquement chez les personnes que nous accompagnons tout au long de l'année. Pour maintenir le lien avec elles, nous avons dû remplacer ces visites par des appels téléphoniques passés plusieurs fois

par semaine pour prendre de leur nouvelles et échanger", explique Robert Marc responsable du secteur Chartreuse de cette association. "25 personnes isolées sont suivies par l'équipe Chartreuse", continue le bénévole qui constate que "depuis mars seules deux personnes isolées que nous ne suivions pas ont également demandé à recevoir des appels téléphoniques réguliers".

En plus de cette nouvelle forme de "télésolidarité", les Petits frères des pauvres ont aussi "fait les courses de trois ou quatre personnes isolées". Là aussi, de nouvelles procédures ont été mises en place pour garantir la sécurité sanitaire de tous. "Les courses sont déposées par les bénévoles sur le pas de la porte de la personne accompagnée. Pour éviter que de l'argent passe

de mains en main, les notes sont réglées par le trésorier de l'association qui ensuite les refacture aux bénéficiaires", explique encore Robert Marc qui indique qu'en ce moment "tout le monde pense aux vacances".

En effet, l'association organise régulièrement des séjours pour les bénéficiaires qui n'ont que rarement l'occasion de s'échapper de leur quotidien. Mais une fois de plus, le coronavirus a tué dans l'oeuf de jolis projets, ainsi, "le séjour qui était programmé à Hyères du 4 au 11 mai a dû être annulé, il devra être reporté fin septembre début octobre. On attend d'avoir plus de visibilité pour les autres séjours programmés en juillet et en août. On ne les a pas encore annulés mais on ne sait pas encore à quelle sauce on va être mangé...". ■

RÉSEAU SOLIDAIRE : tous les acteurs associatifs de la Maison des solidarités et des familles (l'Association Familiale, le Secours populaire, le Secours catholique, les Petits frères des pauvres, Refus de rebut, les clubs du 3^e âge, Saint-Égrève accueil...) s'organisent avec elle pour garder le contact avec les adhérents

JEAN-PIERRE GREMERET

le temps suspendu

Alors que des fédérations, comme celle du handball, ont arrêté leur calendrier avec un classement au moment de l'arrêt, "certaines on fait d'autres choix tout aussi respectables" indique Jean-Pierre Gremeret, président de l'USSE depuis neuf ans. "On vit une période où le temps est suspendu" constate le Saint-Égrévois.

Comme toutes les associations, l'USSE a été contrainte de cesser ses activités pour cause de coronavirus. "On doit tous obéir aux mêmes règles. Les gymnases sont fermés, il n'y a pas d'entraînement dans les sections, on a fermé le bureau directeur de l'USSE..." explique encore le président de cette association qui rassemble environ 3000 Saint-Égrévois. Les trois employées qui gèrent l'administration de l'USSE sont



Archive

en télétravail. Pour ses 25 salariés, l'association a fait le choix de continuer à les payer à 100 %. "On ne produit pas, on a donc décidé de ne pas recourir au chômage partiel car on ne veut pas les pénaliser".

Selon Jean-Pierre Gremeret, les 19 sections sont toutes dans la même situation et leur situation économique est impactée par la mise en pause contrainte des activités sportives. "S'ils ne dépensent plus rien pour les transports, les hôtels et tous les frais liés à la compétition, les clubs n'ont plus de recettes de sponsoring, ni de partenariat... mais globalement ça va, l'USSE ne va pas mourir. Tout est juste en suspens".

Dubitatif quant au début du déconfinement fixé au 11 mai, Jean-Pierre comprend toutefois "les trépigement des adhérents,

des dirigeants et des entraîneurs. On parle de passionnés, tout le monde a envie de s'y remettre, mais il faut que les conditions de sécurité sanitaire soient réunies (...) Pour le moment rien n'est décidé pour une réouverture des équipements sportifs et je pense qu'il est urgent d'attendre pour écarter tout danger. Il faut prendre le temps pour protéger le personnel et les adhérents au maximum et ce, même si des choses ont été mal comprises". En échangeant avec la mairie et en apprenant la permanence des services liés à l'action sociale, l'USSE a proposé les services de ses salariés et de ses diplômés pour "éventuellement aider les écoles et collèges en cas de besoin. On va en parler avec le bureau directeur pour voir ce qu'il est possible de faire en la matière". ■

« L'ASSOCIATION FAMILIALE les salariés à la rescousse des bénévoles



Durant le confinement, Anne-Marie, Marie-Claude, Priscilla, Xavier, Thomas, Hélène et Dominique (en photo ci-contre) ont préparé, tous les mercredis, les colis de l'aide alimentaire.



À l'Association familiale, certaines activités comme la distribution de l'aide alimentaire repose entièrement sur les épaules de bénévoles. Toutefois pour protéger ces derniers d'une éventuelle contamination, dès le 18 mars, un nouveau mode de fonctionnement a été mis en place à l'Épice'riz. Plutôt que de proposer aux bénéficiaires de faire leurs courses dans les locaux de la MSF, l'AF leur distribue des colis "préparés à l'avance" explique Dominique Nantas, directeur de la structure. "Nous accompagnons actuellement environ 80 familles soit près de 200 personnes. Cela représente une augmentation de

20 % depuis le début du confinement. Ceux qui jusqu'à présent n'utilisaient pas leurs droits ont commencé à les faire valoir. Et chaque semaine nous accueillons un peu plus de monde que la semaine précédente". Chaque mardi l'équipe de quatre salariés, accompagnée de bénévoles qui ne sont pas au contact du public, se charge de faire les colis "à partir des denrées collectées auprès de la banque alimentaire, Leader Price, la boulangerie l'Arbre à pain, les jardins de la solidarité ainsi que celles que nous achetons"... La distribution est assurée par les seuls salariés de l'association et fournit trois à quatre jours de repas pour

les familles. "Nous profitons de ce moment pour faire de la pédagogie relative aux mesures barrière, qui sont quasiment devenues des automatismes pour ces familles. Nous mettons à disposition des usagers des attestations de sortie et nous en expliquons le mode de fonctionnement à ceux qui ont du mal à lire". Parallèlement à cela l'AF poursuit, dans la mesure du possible, ses autres actions. Ainsi le centre de loisirs a accueilli quelques petits saint-égrévois "mais on est loin des 150 enfants que l'on reçoit généralement en avril" constate le directeur. "Là aussi on a dû adapter le mode de fonctionnement. On les regroupe

parfois par fratrie, chaque enfant a ses propres affaires et quatre animateurs encadrent 12 enfants". Bien que confinés, les bénévoles de l'association ne restent pas les bras croisés et trouvent de nouveaux moyens de se mobiliser pour faire tourner la solidarité locale. "Ils ont par exemple cousu environ 200 masques. Les animateurs de l'atelier d'alphabétisation restent en lien téléphonique avec leur classe..." explique encore Dominique qui, comme tous les membres de l'association, reste attentif aux prochaines étapes de la fin progressive du confinement. ■

GRATUITS : pendant cette période de crise sanitaire, la Ville et l'Association familiale ont souhaité que les colis d'aide alimentaire soit gratuits au lieu d'être comme à l'accoutumée facturés 10 % de leur valeur

L'aide alimentaire continue

À au niveau de l'aide alimentaire, ce sont des professionnels de l'Association familiale qui ont pris le relais des bénévoles de l'Épice'riz. Depuis le confinement, ils assurent désormais la distribution de colis confectionnés en fonction de la composition des familles. Le relais se fait à la Maison des solidarités et des familles et est organisé en fonction de tranches horaires afin de permettre la mise en place des mesures de distanciation sociale indispensables. ■

En savoir + : CCAS, 04 76 56 53 47



LAURENT COMTE

les commerces au service des Saint-Égrévois

“Dès l’annonce du confinement, tout le monde s’est rué dans les magasins pour faire des provisions et les rayons ont été dévalisés. Les jours qui ont suivi le 17 mars, tout s’est arrêté : les commerces et les rues étaient vides”, explique Laurent Comte, président de l’association des commerçants de Saint-Égrève et propriétaire du tabac presse du Pont de Vence. “Par la suite, chacun s’est adapté, que ce soit en termes d’horaires ou d’aménagements pour respecter les mesures barrière. Mais le constat positif c’est que tous les commerces saint-égrévois qui avaient l’autorisation d’ouvrir ont pu le faire”, En effet, chaque commerçant a rapidement pris les bonnes dispositions. “Les horaires réduits n’ont tenu que quelques jours dans mon commerce, car nous avons une forte demande, notamment

du personnel soignant qui débute très tôt ou rentre tard du travail. Nous avons donc rapidement repris un rythme habituel”, précise Laurent. Pour d’autres, ce fut un peu différent et plusieurs facteurs ont joué. “Certains avaient des effectifs réduits avec les gardes d’enfants, mais surtout, dès que les personnes ont recommencé à sortir pour réaliser leurs achats, nous avons constaté que les clients se déplaçaient essentiellement le matin”. Les commerces ont alors adapté leurs horaires à la fréquentation et à leurs contraintes. Dès la première semaine, l’association a interrogé les commerçants afin de connaître leurs modalités d’ouverture pour les transmettre à la Ville qui les a relayées sur son site Internet afin d’informer les usagers. “Cela a été positif, un document papier a également été distribué dans les

boîtes aux lettres des Saint-Égrévois. C’est une bonne chose pour les personnes âgées ou celles qui n’ont pas Internet”. Même si tous les commerces n’étaient pas présents, ou que certains ont depuis changé leurs horaires, les informations peuvent être mises à jour sur le site Internet de la Ville qui maintient ce service pour le déconfinement. “Cela permet d’informer sur notre activité et parfois d’établir un premier contact.” En effet, beaucoup de commerces ont vu de nouveaux clients investir leur magasins. “On peut ainsi dire que c’est un mal pour un bien, car de nombreux Saint-Égrévois ont changé leurs habitudes et se sont rendus auprès de leurs commerces de proximité. Nous voulons les remercier et espérons qu’ils continueront à venir après le confinement”. ■



CLAUDE BENISTAND

la vie de caserne renouvelée



© O. Galéa

Archive

Pour les pompiers de l’Isère en général et la caserne de Saint-Égrève en particulier, le fait que les gens soient confinés a généré une baisse d’activité. “Nous réalisons moins d’interventions que d’habitude. Même si nous avons eu plus de demande pour le transport de personnes ayant contracté le covid-19, cela n’a pas compensé la baisse d’activité”, explique Claude Benistand, commandant de la caserne de Saint-Égrève. Malgré cela, les types d’intervention sont restés les mêmes. “L’adaptation des mesures barrière sur les interventions n’a pas été compliquée, car nous utilisons déjà ce type de “process” pour les lieux contaminés à l’amiante par exemple”. précise le lieutenant. La caserne disposait donc du matériel nécessaire, comme des masques filtrants, des surtenues, ou encore des lunettes “pour les gants, nous les portions déjà systématiquement avant”

précise-t-il en complétant “Il a simplement fallu que nous le généralisons à chaque sortie”. Mais le risque n’est pas forcément là où on l’imagine, car si à l’extérieur le cadre est strict et le protocole fonctionne, “ce qui a véritablement changé, c’est l’adaptation au sein même de la caserne et la mise en place de la distanciation physique. Le risque pour nous était plus important pour le personnel à l’intérieur qu’en intervention. Nous avons dû mettre en place de nouveaux moyens pour travailler, mais également pour manger, dormir, faire du sport... car nous vivons ensemble dans une caserne”. Ainsi le personnel sur place a été divisé par deux et les astreintes compensées par du télétravail, et le lieutenant explique que “cela a généré un peu de frustration, car les délais d’intervention sont un peu plus long”, mais les bénéfices ont été significatifs car il n’y a pas eu de

contamination. “Les passations de garde se font désormais sous forme de document et non plus physiquement, les chambres ont été individualisées et nous avons transformé les espaces pour nous adapter au mieux au plan de prévention...” Des changements importants pour la vie de pompier “cette contrainte nous a montré que cela était faisable, contrairement à ce que nous aurions pu imaginer. Nous tirons des leçons de cette expérience et même si il y a un avant et un après confinement, beaucoup de choses mises en place perdureront”. explique Claude Benistand. Le fonctionnement entre la mairie et la caserne lui est resté le même qu’avant le confinement, le lieutenant a un contact direct avec le maire seulement si l’intervention le nécessite “et cela ne s’est produit qu’une fois depuis le 17 mars” précise le chef de caserne. ■

FRÉDÉRIC GROS

concilier proximité et prévention

“Depuis le début du confinement, nous avons obtenu du renfort du peloton de Meylan, des gendarmes mobiles de Pontcharra et de Grenoble, qui habituellement font du maintien de l'ordre, ainsi que d'un élève gendarme”. explique le lieutenant Frédéric Gros, commandant de la brigade de gendarmerie de Saint-Égrève. “Cela nous a permis d'augmenter notre présence sur le terrain, notamment sur la zone d'activité commerciale”. En effet, la majorité des enseignes situées sur le secteur du Cap des H étant fermées, le risque de cambriolages aurait pu augmenter “mais ce ne fut pas le cas et cela est dû à notre présence accrue sur ce secteur”. Les entreprises ont en effet été accompagnées par les gendarmes en cette période “Les équipes en télétravail ont contacté les entreprises qui ne pouvaient plus exercer pour les informer, les conseiller et leur faire part de notre soutien si elles avaient besoin d'aide”. Ils ont également été un renfort, avec

la police municipale, auprès des grandes enseignes ouvertes afin de gérer le flux des clients qui “ont bien joué le jeu de la distanciation et aujourd'hui beaucoup sont équipés de masques”, précise-t-il. “Nous travaillons en étroite collaboration avec la police municipale et nous avons tous constaté un bon respect des règles et des mesures de confinement de la part des Saint-Égrévois. Nous souhaitons d'ailleurs les remercier”. Comme aime le rappeler Frédéric Gros, l'objectif et le rôle des gendarmes, que ce soit avant, pendant ou après le confinement, reste avant tout la prévention et la proximité avec les usagers et “globalement les habitants comprennent bien notre action”.

Toujours à l'écoute de la population, leur rôle est de rassurer, mais également d'être vigilants face aux personnes les plus exposées. En effet, à Saint-Égrève, comme partout en France, les violences conjugales et intra-familiales ont explosées depuis le 17 mars. “Malheureusement la

promiscuité favorise l'augmentation de ce type de violence. Notre travail de prévention se poursuit durant le confinement et nous sommes d'ailleurs intervenus le 5 mai, dans la galerie marchande de Carrefour pour essayer de rentrer en contact avec des personnes dans ces situations. Heureusement, la communication commence à porter ses fruits et les personnes hésitent moins à venir nous voir”.

Le lieutenant avait auparavant un rendez-vous hebdomadaire en mairie qui s'est, à l'heure actuelle, transformé en rendez-vous téléphonique journalier avec le maire. “Nous sommes en contact permanent, ce qui nous permet d'être réactif sur le terrain et de mettre en corrélation nos besoins avec les moyens que la Ville peut mettre à notre disposition” .et de conclure “pour cette sortie de confinement, nous serons dans la même approche de proximité et, si chacun se comporte comme aujourd'hui, cela devrait bien se passer”. ■



Archive



KÉVIN BLASKEWIKZ

du ciné à la livraison de repas

“Avec le confinement, je n'avais pas grand chose à faire. Je n'ai pas d'enfant et ma conjointe travaille”, explique Kévin Blaskewikz, projectionniste responsable de cabine à La Vence Scène. Après avoir sollicité sa responsable pour obtenir des missions, l'agent de la Ville s'est rapidement tourné vers le CCAS pour lui proposer ses services. En effet, l'activité du secteur culturel de Saint-Égrève, comme celui du reste du pays, étant fortement ralenti, “il m'a paru tout à fait normal de me mettre à la disposition de nos aînés. Avant d'être projectionniste mes premières missions dans la fonction publique je les ai réalisées dans un centre d'action sociale. Cela m'a

semblé naturel d'être volontaire auprès de celui de Saint-Égrève en cette période de crise sanitaire”.

Ayant besoin de renfort pour le portage de repas à domicile, un service particulièrement en tension depuis le 17 mars dernier, les responsables du CCAS ont sauté sur l'occasion pour “recruter” Kévin et assurer le temps de la pandémie ce lien crucial avec certains des Saint-Égrévois les plus fragiles de la commune.

“J'ai été vite et bien formé par Karine l'une des personnes qui se charge au quotidien du portage de repas. J'ai fait quelques tournées avec elle et puis, début mai j'étais en autonomie totale. C'était important que je puisse être

présenté à chacune des personnes âgées livrées par le CCAS”. Bien évidemment en cette période de confinement et de strict respect des gestes barrière, le contact entre l'agent et les bénéficiaires du repas à domicile n'a pas été aussi chaleureux qu'à l'accoutumée. “On essaie de rester le plus loin possible même quand on doit déposer le plateau-repas à l'intérieur du domicile. Mais sinon cela se passe très bien”.

En moyenne nous apportons une trentaine de repas par jour explique le jeune homme dont la bonne volonté pourrait bien encore être mise à contribution pendant quelques temps par le CCAS. ■

L'Unisson : ensemble à distance !

Si les cours mis en place par l'éducation nationale ont permis aux jeunes Saint-Egrévois de suivre le cours à peu près normal de leur scolarité, L'Unisson a lui-aussi bouleversé ses méthodes pour assurer sa propre "continuité pédagogique". Et force est de constater que ça marche ! En effet, tous les enseignants de cours instrumentaux se sont mis en quatre pour proposer à leurs élèves des cours en visioconférences ou développer d'autres outils. "Cela a pris des formes très variées", explique Solange Bonvalot directrice de cet établissement qui compte environ 430 apprentis musiciens, "envoi de vidéo, échanges

réguliers par mail ou téléphone, whatsapp, skype, youtube... les solutions développées en quelques jours par nos 23 professeurs ont été particulièrement inventives ! Environ 90% des élèves ont répondu présents et ont bénéficié de ces cours".

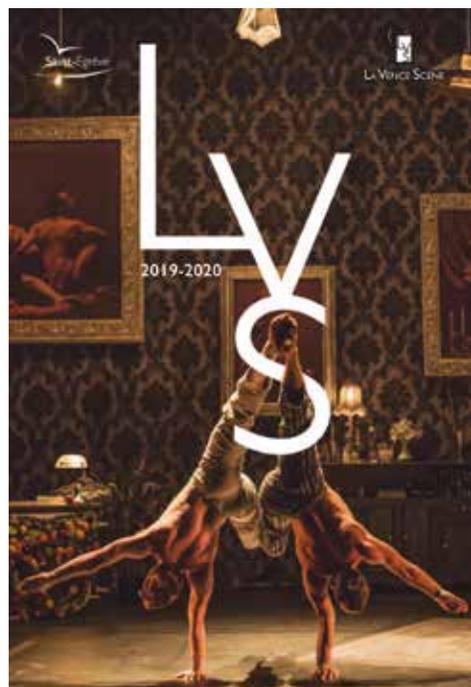
Mais hélas on ne peut en dire autant des cours collectifs et de la formation musicale où l'offre a été plus dégradée et dans lesquels les échanges et les interactions collectives ont été plus difficiles à mettre en œuvre. Quoi qu'il en soit, après les vacances de printemps, les cours ont repris, à distance à nouveau dans un premier temps. ■



(90%) C'est la proportion des cours individuels de L'Unisson qui ont pu être maintenus durant le confinement via des systèmes de visioconférence notamment

CINEMA : à l'heure où nous écrivons ces lignes, la date de réouverture du cinéma n'est pas encore fixée par le gouvernement

(3 000 €) C'est la somme que la Ville va verser aux intermittents qui devaient intervenir lors des spectacles programmés à La Vence Scène et annulés à cause de la crise du coronavirus.



La Vence Scène : ça n'est que partie remise !

Depuis la mi-mars, l'ensemble des dates programmées à La Vence Scène a été annulé (jusqu'à la fin de saison). Pas de panique toutefois : les spectacles sont reprogrammés. Ainsi, des dates de report ont d'ores et déjà été confirmées à partir de la rentrée prochaine pour "Le Médecin malgré lui" (le 25 septembre à 20h), "Caché dans son buisson de lavande, Cyrano sentait bon la lessive" (le 9 octobre à 19h30), "Gus Illusionniste" (le 13 octobre à 20h), "Glaucos" (le 6 novembre à 20h), "Le dernier relais" de Benjamin Tranié (le 10 décembre à 21h), ou encore "Anesthésie Générale" (le 6 mai 2021 à 20h) de JérémY Ferrari.

A noter : les billets de la date initiale restent

valables pour la date de report. Néanmoins, les personnes qui souhaiteraient se faire rembourser de leurs billets achetés à La Vence Scène (guichet ou Internet), doivent adresser leur demande, accompagnée de leur Rib et de leurs billets de spectacle (ou du mail de confirmation de la réservation en cas de non retrait) avant le 25 juin 2020 au service culturel de la Ville. Attention, passée cette date, aucun remboursement ne sera possible. ■

À noter : les conditions de ces reports seront évidemment soumises aux mesures sanitaires qui accompagneront la réouverture des salles de spectacle.

Fin de saison pour les expositions



L'exposition "Bestiaire" de François Sgarra est la dernière exposition de la saison que les Saint-Égrévois auraient normalement dû voir jusqu'au 22 mars, si le confinement n'avait pas été mis en place le 17 mars

Les salles d'exposition du château Borel ne rouvriront pas leurs portes avant la saison prochaine. Le programme des expositions s'est donc limité à six vernissages sur les onze programmés sur la saison. Ainsi,

les membres des associations l'Atelier de l'Islo, L'Atelier Bleu Orange, Haut en couleurs et l'ACDA, n'exposeront pas leur travail comme initialement prévu. Le "Bestiaire" de François Sgarra n'a été ouvert au

public que quelques jours avant l'annonce du confinement. Les amateurs d'art, devraient toutefois se rattraper lors de la prochaine saison culturelle 2020-2021 qui devrait réserver quelques surprises. ■

SALON RÉGIONAL DE L'AQUARELLE : programmé du 2 au 12 avril, le deuxième salon régional de l'aquarelle est reporté et se déroulera du 1^{er} au 11 avril 2021 en présence des artistes sélectionnés cette année

PISCINE : habituellement, les piscines du Sivom commencent leur saison estivale fin mai. Coronavirus oblige, cette (ré) ouverture au public est décalée "jusqu'à nouvel ordre"

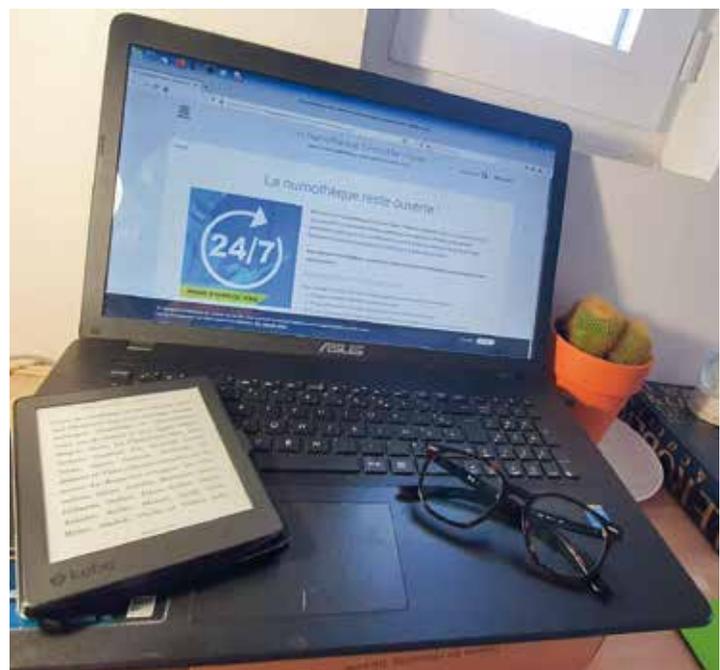
BON PLANS : bibliothécaires, agents de La Vence Scène, professeurs de L'Unisson, animateurs du périscolaire et du service des sports... les agents de la Ville se sont mobilisés pour dénicher, sur Saint-Égrève, des bons plans pour bien s'occuper pendant le confinement

Du côté des bibliothèques

Pour certains, le confinement a été le moment idéal pour se mettre à jour au niveau littéraire. Et si les habitués de la bibliothèque de Saint-Égrève n'ont pu fréquenter les lieux à loisir pour cause de fermeture, il leur était toujours possible de se ravitailler en livres grâce à la numothèque métropolitaine gratuite. Pour la reprise, les bibliothécaires travaillent prioritairement à la mise en service de commande de livres et à une gestion des retours avec désinfection. Pour pouvoir proposer ce service, la bibliothèque lance un appel aux retours des documents, restés jusque là chez les lecteurs. Les retours se font dans un premier temps via

des boîtes dédiées accessibles du lundi 9h au vendredi 17h30. Ces documents seront bien évidemment mis en quarantaine avant un nouveau prêt. Dans un second temps, en attendant une réouverture physique, un système de retrait de documents réservés au préalable sera mis en place. À noter : l'espace public numérique situé au sein de la bibliothèque de Barnave pourrait rouvrir prochainement ses portes aux personnes ne disposant pas d'ordinateur. L'accès sera bien sûr réservé pour leurs démarches administratives ! ■

En savoir + :
bibliotheque.saint-egreve.fr



(10 000 à 15 000

C'est le nombre de documents de la bibliothèque actuellement chez les Saint-Égrévois qui peuvent être rapportés à partir du 14 mai.

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
 Du lundi au vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15.
 Pour contacter les services, privilégier les appels téléphoniques ou les contacts par courriel.

CCAS : **04 76 56 53 47**
 Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15.

Point information autonomie pers. âgées et handicapées, action sociale, permanence logement social sur rendez-vous.

Permanence des élus :

Cabinet du maire :
 Daniel Boisset, sur RDV **04 76 56 53 41**
 Conseillers départementaux :
 Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
 Catherine Kamowski, députée **04 76 94 28 25**
 Sur RDV au 1 rue Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux circo3805@gmail.com

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

Conseil info énergie de l'ALEC : **04 76 14 00 10**
 Architecte conseil : **04 76 56 53 17**
 Permanence juridique : **04 76 56 53 00**
 Conciliateurs **04 76 56 53 00**
 CARSAT assistante de service social : **09 71 10 39 60**
 Point Ecoute : **04 76 56 05 40**
 Ecoute psychologique
 Sécurité Sociale : ameli.fr ou **3646**

PERMANENCES

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
 À la Gendarmerie de Saint-Egrève
 Centre de planification et d'éducation familiale :
 2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**
 Sur rendez-vous.
 Point Précarité Santé : **04 76 89 31 42**

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
 Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**
 12 rue des Peupliers
 Pompiers : **18** ou **112**
 Secours en montagne, Isère : **112**
 Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**
 Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**
 Urgences dentaires : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEE-MIFE ISERE **04 76 13 18 05**
 4 av Général de Gaulle, www.mee-mife.fr
La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
 Jusqu'au 25 mai : du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-16h30, samedi 9h-12h.
SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
 Pas de permanence sur place, borne auto à disposition.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**

Grenoble Alpes Métropole : **04 76 59 59 59**

Voirie/Déchets : n° vert **0 800 500 027**
 Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n° vert **0 800 500 027**
 Ouverte sur réservation de créneau horaire sur :
 grenoblealpesmetropole.fr
 • Problèmes techniques **04 76 86 20 70**
 eau potable, abonnement, résiliation, facturation
 ou www.eauxdegrenoblealpes.fr
 Eaux de Grenoble Alpes
 5 place Vaucanson 38000 Grenoble
 • Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**
 Soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Urgences : **0 825 74 20 30**
 Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h.
 Du 09 au 15/05 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**
 Centre commercial Les Charmettes
 Du 16 au 22/05 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**
 61 bis avenue du Général de Gaulle
 Du 23 au 29/05 : pharmacie de la Montagne **04 76 75 60 69**
 Place Pompée
 Du 30/05 au 05/06 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**
 1 allée Charles Baudelaire
 Du 06 au 12/06 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**
 48D route de Grenoble,



Paysagiste
 Entreprise qualifiée

jma

Espaces Verts

50%
 réduction
 sur devis

- > Aménagement extérieur
- > Conception paysagère
- > Arrosage enterré
- > Pavage - Clôture
- > Mur d'encrochement
- > Entretien d'espaces verts
- > Engazonnement - Plantation
- > Taille - Elagage - Abattage

04 74 94 04 80

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE
 jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr

color'i

Votre magasin
 créatif sur Saint-Egrève

L'espace de toutes vos envies

Beaux-Arts
Loisirs Créatifs

Encadrement
Eveil Artistique

Lundi : 14h - 19h
 Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 10h - 12h30 / 14h - 19h
 Samedi : 9h30 - 19h

8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18
 www.colori-grenoble.fr

ici votre publicité

04 76 44 63 76

expression politique

Groupe

Priorité Saint-Égrève

Le covid-19 : marqueur malheureux de carences ou porteur d'un avenir meilleur ?

Tout d'abord nous souhaitons avoir une pensée pour les victimes du virus, leurs familles et tous ceux qui ont été affectés physiquement ou moralement par cette crise. Nous pensons bien sûr aux soignants, aux salariés qui devaient tenir le cap ou aux bénévoles. Merci à eux !

La crise sanitaire marquera un tournant sans que l'on sache vraiment aujourd'hui sa portée. Pendant des décennies la gestion des États a été marquée par une vision court-termiste, qui a empêché de prendre en compte les alertes sur les risques majeurs.

Face à cela, les collectivités locales ont été des relais efficaces de gestion. La Ville de Saint-Égrève ne fait pas exception puisque ses agents ont été mobilisés sur des missions sociales et d'accompagnement. La Ville a dû prendre des décisions sur la tenue des marchés, les commandes de masques, la reprise scolaire en lien avec les enseignants. Tant de sujets qui marquent l'importance de l'échelon de proximité et de la commune en particulier.

Nous tenons à saluer l'engagement des agents mais également la solidarité au sein du conseil puisque toutes les tendances politiques étaient représentées à la cellule de veille. Elle s'est réunie en visioconférence au moins une fois par semaine pendant deux mois et elle continuera de le faire.

Après plusieurs semaines d'une gestion si particulière des enjeux publics, nous devons continuer dans ce sens et travailler ensemble pour que notre société soit plus responsable et qu'elle se projette davantage dans un avenir plus humain et plus respectueux de son prochain.

contact@priorite-saintegreve.fr

Groupe

Saint-Égrève Autrement

Covid-19 : faire face et apprendre de nos erreurs ?

1^{ère} partie



Mars 2020 devait acter la fin du mandat municipal entamé en 2014 mais la propagation mondiale de la nouvelle maladie Covid-19 en a décidé autrement. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons toujours pas le terme de ce mandat. Dans ce contexte inédit, nos tribunes reprennent en conformité avec le code électoral qui nous impose une neutralité de ton. Avant toute chose, nous tenons à prendre de vos nouvelles. Comment allez-vous ? Comment vivez-vous cette période ? N'hésitez pas à nous répondre via nos mails respectifs. Nous espérons sincèrement que cette période si particulière ne vous affecte pas trop durement. Nous vivons toutes et tous différemment cette crise et malheureusement le Covid-19 est profondément inégalitaire. Certains d'entre nous ont une santé plus fragile, d'autres vivent dans des logements trop petits pour y être confinés si longtemps, enfin, beaucoup sont désormais au chômage partiel quand d'autres ont malheureusement perdu leur travail.

Nous pensons aux plus fragiles, aux personnes isolées et nous espérons que face à cette crise, vous tenez bon ! Jusqu'à présent, il n'y aurait pas eu de décès lié au Covid-19 sur la commune et nous nous en réjouissons. Pour autant, nous connaissons autour de nous des personnes qui ont contracté cette maladie. Nos pensées vont vers elles et nous leur souhaitons un bon et complet rétablissement.

H. Belrhali, F. Charavin, JM Puech
hassan.belrhali.ps@gmail.com

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Covid-19 : faire face et apprendre de nos erreurs ?

2^{ème} partie



En quelques jours, notre vie a été complètement bouleversée, nos horizons temporel et géographique se sont radicalement rétrécis, nos relations sociales ont été fortement restreintes, nos libertés limitées et vont probablement l'être pour longtemps. Il a fallu réapprendre à vivre autrement avec les contraintes du confinement.

Quels enseignements tirer de cette crise inédite, qui nous aideront à mieux résister à tous les niveaux, en particulier à l'échelle locale ?

La crise du Covid révèle ce que nous savions sans en mesurer les limites : nos sociétés sont complexes, très interdépendantes et vulnérables. Une pandémie virale était un risque très probable, attendu par beaucoup d'experts, déjà préfiguré à plusieurs reprises dans les dernières décennies. Mais la course à la rentabilité immédiate et égoïste de notre économie nous a fait sacrifier la prévention. Au niveau européen et mondial, elle nous a fait oublier la solidarité qui doit aller de pair avec l'interdépendance.

Cette crise sanitaire nous montre à quel point tous les services et les personnes qui les assurent sont essentiels pour notre survie : les soignants bien-sûr, mais tout autant les auxiliaires de vie à domicile, les livreurs, les manutentionnaires, les caissières, les éboueurs, ceux qui nous fournissent notre alimentation, l'eau, l'électricité et Internet. Au plus haut niveau, il a été dit que la contribution des "1^{er} et 2^e lignes", devait être reconnue, y compris par la rémunération. Cette prise de conscience survivra-t-elle à la crise ?

L. Amadiou, B. Ruef, E. Bruyant
groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Égrève

Covid 19 : faire face et apprendre de nos erreurs ?

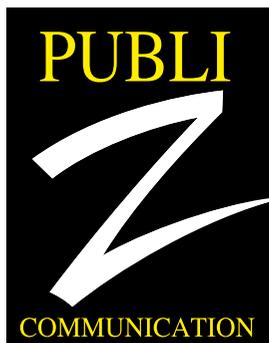
3^{ème} partie

Nos sociétés bien organisées ont du mal à s'adapter à l'imprévu. Face au virus, les décisions prises ont un impact sur notre santé, nos libertés, l'économie. Pour protéger les personnes les plus vulnérables, on a figé la société. En réaction, l'imagination et la créativité ont suscité partout des réponses de solidarité pour trouver des solutions à des problèmes inédits : entraide entre voisins et avec les personnes âgées, fabrication de masques, regroupement de producteurs locaux, livraisons à domicile... Et encore plus à l'hôpital. Cette crise nous rappelle que nous sommes tous des humains, notre humanité tient d'abord de nos relations sociales tellement mises à mal en cette période, et de la solidarité sur toute la planète. Nous

devrons retenir que l'approvisionnement de produits de première nécessité – masques ou denrées alimentaires – ne doit plus reposer sur des sources lointaines peu chères grâce à des travailleurs et un environnement peu protégés. A Saint-Égrève, une fois passé le choc du confinement généralisé, il a fallu s'organiser et assurer les services essentiels. Très vite, les acteurs locaux d'entraide se sont mobilisés. La mairie a mis en place une cellule "Veille Covid 19" qui réunit le maire, la 1^{ère} adjointe, B. Coiffard, E. Roux et les services. L. Amadiou y participe à notre demande. Malgré quelques points de désaccord sur la manière de gérer cette crise et le déconfinement, en cette période unique, nous nous devons d'être coopérants et force de propositions.



Sylvie Guinand, Front de Gauche - PCF
<https://gaucheauthentiquestegreve.wordpress.com/>



Communication
Edition
Regie publicitaire

PUBLI Z
COMMUNICATION

8, rue de Mayencin
38400 Saint Martin d'Hères
04 76 44 63 76



KaliServices
La qualité chez vous

SERVICE À DOMICILE
Interventions sur
Saint-Egrève et alentours



Auxiliaire de vie
Aide à domicile



Aide ménagère
(personnes actives)

9, cours de la Libération et du Général de Gaulle
38100 GRENOBLE

Tél. 04 58 00 54 92

www.kaliservicesadom.fr

BAROISconcept



BAROISconcept

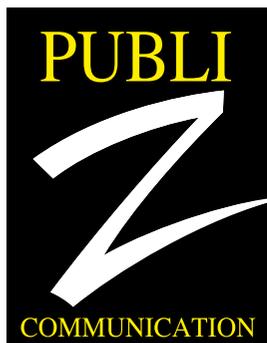
3, rue du Lac
Avenue de l'Île Brune
38120 St Égrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier
Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Égrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53



Communication
Edition
Regie publicitaire

**PUBLI Z
COMMUNICATION**

8, rue de Mayencin
38400 Saint Martin d'Hères
04 76 44 63 76

V. BAPST
Opticiens conseil

Visite sur rendez-vous à :
optiqueduneron@krys.com

Passage limité en magasin

Services de livraison
sur rendez-vous

2^e Paire • Tiers payant
Parking Gratuit

☎ **04 76 75 61 18**
Centre Cial Les Charmettes

Veillez à respecter
les règles de
distanciation sociale.

Prenez soin de
vous et des autres.



Aslan

Travaux de maçonnerie :
piscine, carrelage, faïence,
mur, enduit, dalle, pavé...

Siret : 483837480RM38

06.98.77.28.86 Saint Egreve



À ST-ÉGRÈVE
STUDIO & T4

RÉSIDENCE
HAUT DE GAMME
Secteur Mairie



- Résidence à taille humaine, nichée au coeur d'un espace paisible, verdoyant et résidentiel
- Espaces de vie confortables et lumineux prolongés par de belles terrasses orientées plein sud



04 76 15 21 21
trignat.fr